



Département du MORBIHAN

2026/01/06/06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : PÉRON Matthieu, LE HORS Clément, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : PÉRON Matthieu à LIEFFRIG Eric, LE HORS Clément à BOUËDEC Jean-Michel, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, LIEFFRIG Eric a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 20/05/2026
Convocation affichée le : 22/05/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 09/06/2026

Publié ou notifié le 11/06/2026

Certifié exécutoire le 11/06/2026

A GOURIN, le 11/06/2026...

La Maire,
Bérangère FRITZ.



6- DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ATTRIBUTION DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL VERSÉ AUX AGENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)

Madame la Maire rappelle la délibération en date du 19 décembre 2025 relative à la mise en place du RIFSEEP.

L'article 2 de cette délibération prévoit la mise en place d'un comité chargé de statuer sur l'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA) afin de garantir une cohérence dans le versement.

Le conseil municipal est invité à valider la proposition suivante :

Département du MORBIHAN

Composition du comité d'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA) dans le cadre du RIFSEEP

Représentants élus	Représentants agents
Mme la Maire	La Directrice générale des services
Mme Styren PICARDA	Le / la responsable n+1 de l'agent
M. Jean-Michel BOUËDEC	Un/une autre responsable n+1 de la collectivité
M. Éric LIEFFRIG	

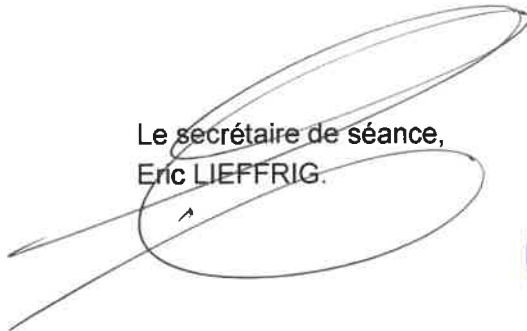
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE la proposition de composition du comité d'attribution du CIA dans le cadre du RIFSEEP telle que présentée ci-dessus.

Fait à Gourin, le 1^{er} juin 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Eric LIEFFRIG.



La Maire,
Bérangère FRITZ.

